

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CLEANIT

Date d'impression 13/07/2016 - Rev. n. 9 de 19/07/2016

Conforme à la réglementation (EU) 2015/830

SECTION1. Identification de la substance ou la préparation et de l'entreprise/ la société

1.1. Produit identification

Nom commercial CLEANIT
Code de commerce SL.CLNIT09.0000

1.2. Utilisations identifiées de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées.

Nettoyant pour surfaces dures

Secteurs d'utilisation:

Industrie (général) [SU3], domaine public (administration, éducation, divertissement, services, artisans) [SU22] Catégorie de produit:

Produits de lavage et de nettoyage (y compris à base de solvants) Catégories de processus:

Pulvérisation en dehors des environnements industriels [PROC11]

Utilisation déconseillée

Ne pas utiliser à des fins autres que celles décrites dans les fiches SDS et TDS

1.3. Information de fournisseur de la fiche de données de sécurité.

Novellini S.p.A.

Via Mantova, 1023 – 46030 Romanore di Borgo Virgilio (MN) - Italy

Tel. (+39 0376) 64 21 – Fax (+39 0376) 64 24 50 www.novellini.com

info@novellini.com

1.4. Numéro d'urgence

Centre de contrôle de poison: 070 245245

SECTION2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou de la préparation.

2.1.1 Classification conforme à la réglementation (EG) N.1272/2008:

Pictogrammes:

GHS07

Codes pour la classe de catégorie du danger:

Peau Sens. 1B, Yeux Irrit. 2

Codes des mentions de danger:

H317 - Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

Le produit, au contact des yeux, provoque des irritations importantes pouvant durer plus de 24 heures.

Le produit peut provoquer une sensibilisation des tissus cutanés au contact de la peau.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conforme à la réglementation (EG) n. 1272/2008:

Pictogrammes, codes d'avertissement:

GHS07 - Attention



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CLEANIT

Date d'impression 13/07/2016 - Rev. n. 9 de 19/07/2016

Conforme à la réglementation (EU) 2015/830

Codes des mentions de danger:

H317 - Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

Codes des mentions de danger supplémentaires:
n'est pas applicable

Recommandations de sécurité:

Prevention.

P261 - Inhalation de vapeurs / aérosols

P280 - Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

Reaction.

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

En traitement.

P501 - Éliminer le contenu / récipient dans ...

Contient:

Parfum

Limonène: peut provoquer une réaction allergique.

Contient (Reg. EG 648/2004):

< 5% de tensioactifs amphotères non ioniques, Citronellol, Citral, Limonène, Linalol

2.3. Autres dangers

La substance/ préparation ne contient pas des substances PBT/vPvB conforme à la réglementation (EG) 1907/2006, annexe XIII

Pas d'information des autres dangers

Exclusivement pour un usage professionnel

SECTION3. Composition/information des ingrédients

3.1 Substances

Non rélevant

3.2 Préparations

Se référer à la section 16 pour le texte intégral des mentions de danger

Substance	Concentration	Classification	Index	CAS	EINECS	REACH
Coccapropilendiaminapropionato di sodio	> 2,9 <= 4,9%	Yeux Irrit. 2, H319				
Parfum	> 0,9 <= 2,9%	Asp. Tox. 1, H304; Peau Irrit. 2, H315; Peau Sens. 1B, H317; Yeux Irrit. 2, H319; Aquatic Chronic 2, H411				
2-hydroxypropane-1,2,3-tricarboxyli c acid	> 0,9 <= 2,9%	Eye Irrit. 2, H319		77-92-9	201-069-1	01-2119457 026-42-XXX
2-hydroxypropanoic acid	> 0,2 <= 0,9%	Skin Irrit. 2, H315; Eye Dam. 1, H318		50-21-5	200-018-0	01-2119548 400-48-0000

SECTION4. Premiers secours

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CLEANIT

Date d'impression 13/07/2016 - Rev. n. 9 de 19/07/2016

Conforme à la réglementation (EU) 2015/830

4.1. Description des premiers secours.

Inhalation:

Aérer la pièce. Sortez immédiatement le patient de la zone contaminée et laissez-le se reposer dans un endroit bien ventilé. En cas de symptômes, consultez un médecin.

Contact direct avec la peau (du produit pur):

Retirer immédiatement les vêtements contaminés.

Laver immédiatement et abondamment à l'eau courante et, si nécessaire, avec du savon, les parties du corps qui sont entrées en contact avec le produit, même si cela n'est que suspect..

Contact direct avec les yeux (du produit pur):

Se laver immédiatement et abondamment à l'eau courante et ouvrir les yeux pendant au moins 10 minutes; puis protégez les yeux avec de la gaze stérile sèche. Consultez immédiatement un ophtalmologiste.

N'utilisez pas de collyre ni de pommade d'aucune sorte avant de consulter un ophtalmologiste.

Digestion:

Pas dangereux. Il est possible d'administrer du charbon actif dans de l'eau ou dans de l'huile minérale minérale de vaseline.

4.2. Principaux symptômes et conséquences, aigus et différés.

Pas de données disponibles.

4.3. Indication de tout besoin de soins médicaux immédiats et de traitements particuliers.

En cas d'irritation cutanée ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

SECTION5. Précautions contre le feu

5.1 . Moyens d'extinction

Moyens d'extinction :recommandés:

Eau pulvérisée, CO2, mousse, produit chimique selon le matériau impliqué dans l'incendie

Moyens d'extinction à éviter:

Jets d'eau. N'utilisez que des jets d'eau pour refroidir les surfaces des récipients exposés au feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas de données disponibles.

5.3. Recommandations aux pompiers.

Utilisez une protection respiratoire.

Casque de sécurité et vêtements de sécurité complets.

L'eau de brouillard peut être utilisée pour protéger les personnes qui travaillent à l'extinction.

De plus, il est conseillé d'utiliser des respirateurs, en particulier lors de travaux dans des espaces fermés et peu ventilés et dans tous les cas lors de l'utilisation d'agents extincteurs halogènes (fluobreen, solkane 123, naf, etc.). Refroidissez les récipients avec des jets d'eau

SECTION6. Mesures en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures en cas d'urgence

6.1.1 Pour ceux qui n'interviennent pas immédiatement:

Tenez-vous éloigné de la zone environnante du déversement ou du rejet. Ne pas fumer. Portez un masque, des gants et des vêtements de protection.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CLEANIT

Date d'impression 13/07/2016 - Rev. n. 9 de 19/07/2016

Conforme à la réglementation (EU) 2015/830

6.1.2 Pour ceux qui interviennent directement:

Portez un masque de sécurité, des gants et des vêtements.

Retirez toutes les flammes libres et les sources d'inflammation possibles. Ne pas fumer.

Prévoyez une ventilation adéquate.

Évacuez la zone de danger et consultez un expert si nécessaire

6.2. Précautions environnementales

Limitez les pertes avec de la terre ou du sable.

Avertir les autorités compétentes si le produit est entré dans un cours d'eau, un réseau d'égouts ou un sol ou une végétation contaminés

Éliminez les résidus conformément aux réglementations en vigueur.

6.3. Méthodes et matériel d'atténuation et d'assainissement.

6.3.1 Pour limiter

Recueillir rapidement le produit en portant un masque et des vêtements de protection.

Récupérez le produit pour réutilisation, si possible, ou pour élimination. Absorber avec un matériau inerte si nécessaire.

Empêchez-le de pénétrer dans le réseau d'égouts

6.3.2 Pour le nettoyage

Après la collecte, lavez la zone et les articles affectés avec de l'eau.

6.3.3 Autres information:

Aucun en particulier.

6.4. Référence à d'autres sections

Veillez vous référer aux points 8 et 13 pour plus d'informations

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger.

Évitez le contact ou l'inhalation de vapeurs.

Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

Ne pas utiliser sur de grandes surfaces dans des zones habitées.

Ne pas manger ni boire pendant le travail.

Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas quitter la zone de travail. Voir également la section 8 ci-dessous.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans le contenant d'origine hermétiquement fermé. Ne pas stocker dans des conteneurs ouverts ou non étiquetés.

Gardez les conteneurs dans une position verticale et sûre et évitez tout risque de chute ou de choc.

Conserver dans un endroit frais, à l'écart de tout type de source de chaleur et de l'exposition directe aux rayons du soleil.

7.3. Utilisation finale spécifique

Industrie (général):

Manipulez avec une extrême prudence. Stocker dans un endroit bien ventilé loin des sources de chaleur.

Domaine public (administration, éducation, divertissement, services, artisans):

Manipuler avec soin. Stocker dans un endroit bien ventilé et à l'abri de la chaleur, garder le récipient bien fermé..

SECTION 8. Surveillance de l'exposition / protection individuel

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CLEANIT

Date d'impression 13/07/2016 - Rev. n. 9 de 19/07/2016

Conforme à la réglementation (EU) 2015/830

8.1. Paramètres de contrôle

En ce qui concerne les substances incluses:

Acide 2-hydroxypropane-1,2,3-tricarboxylique:

Pas de données disponibles.

8.2. Surveillance de l'exposition

Contrôle technique approprié:

Industrie (général):

Aucune supervision spécifique prévue



Domaine public (administration, éducation, divertissement, services, artisans):

Aucune supervision spécifique prévue

Mesures de protection individuelle:

a) Protection des yeux / du visage

Lors de l'utilisation du produit pur, utilisez des lunettes de sécurité (lunettes de protection) (EN 166).

b) Protection de la peau

i) Protection des mains

Lors de l'utilisation du produit pur, utiliser des gants de protection résistants aux produits chimiques (EN 374-1 / EN374-2 / EN374-3).

ii) Autre

Lors de l'utilisation du produit pur, des vêtements qui protègent complètement la peau..

c) Protection des voies respiratoires

Pas nécessaire pour une utilisation normale.

d) Risques thermiques

Aucun danger à signaler

Contrôles de l'exposition environnementale:

En ce qui concerne les substances incluses:

Acide 2-hydroxypropane-1,2,3-tricarboxylique:

Contrôles techniques appropriés:

Usage professionnel:

Se référer aux scénarios d'utilisation

Mesures de protection individuelle:

a) protection des yeux / du visage

Lors de la manipulation de produit pur, utilisez des lunettes de sécurité (cage en verre) (EN-166). b) protection de la peau

s) protection des mains

Pas nécessaire pour une utilisation normale.

II) autre

Portez des vêtements normaux.

c) protection respiratoire Non nécessaire pour une utilisation normale.

d) Risques thermiques Aucun risque du rapport d'exposition environnementale Dell:

Minimiser la libération du produit dans l'environnement

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CLEANIT

Date d'impression 13/07/2016 - Rev. n. 9 de 19/07/2016

Conforme à la réglementation (EU) 2015/830

SECTION9. Caractéristiques physique et chimique

9.1. Information des caractéristiques fondamentales physique et chimique

Caractéristique physiques et chimiques	Valeur	Méthode de détermination
Apparence	Liquide	
Odeur	Caractéristique	
Seuil d'odeur	Non déterminée	
pH	3,70 +/-0,20	
Point de fusion / de congélation	Non déterminée	
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	>100°C	
Taux d'évaporation	Non inflammable	ASTM D92
Inflammabilité (solide, gaz)	Non pertinentes	
Inflammabilité supérieure / inférieure ou limites d'explosion	Non pertinentes	
Pression de vapeur	Non déterminée	
Densité de vapeur	Non déterminée	
Densité relative	1,015	
Solubilité	soluble	
Solubilité dans l'eau	soluble	
Coefficient de partage n-octanol / eau	Non déterminée	
La température d'auto-inflammation	Non pertinentes	
Température de décomposition	Non déterminée	
Viscosité	Non déterminée	
Caractéristiques explosives	Non pertinentes	
Caractéristiques oxydants	Non pertinentes	

9.2. Autres information

Pas d'information disponible.

SECTION10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

En ce qui concerne les substances incluses:
2-hydroxypropane-1,2,3-tricarboxylic acid:
Aucun risque de réactivité

10.2. Stabilité chimique

Aucune réaction dangereuse si manipulé et stocké conformément aux réglementations.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse est prévue

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CLEANIT

Date d'impression 13/07/2016 - Rev. n. 9 de 19/07/2016

Conforme à la réglementation (EU) 2015/830

10.4. Conditions à éviter

Rien à déclarer

10.5. Matériau incompatible

Aucun en particulier.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Ne se décompose pas s'il est utilisé pour l'usage prévu.

SECTION 11. Information toxicologique

11.1. Information des effets toxicologiques

ATE(mix) oral = ∞
ATE(mix) dermal = ∞
ATE(mix) inhal = ∞

- a) toxicité aiguë: sur la base des données disponibles; les critères de classification ne sont pas remplis.
- b) corrosion / irritation cutanée: sur la base des données disponibles; les critères de classification ne sont pas remplis.
- c) Lésions oculaires graves / irritation oculaire: Le produit, au contact des yeux, provoque des irritations importantes pouvant durer plus de 24 heures.
- d) Sensibilisation des voies respiratoires ou de la peau: Le produit peut entraîner une sensibilisation des tissus cutanés au contact de la peau.
- e) mutagénicité sur les cellules germinales: sur la base des données disponibles; les critères de classification ne sont pas remplis.
- f) cancérogénicité: sur la base des données disponibles; les critères de classification ne sont pas remplis.
- g) toxicité pour la reproduction: sur la base des données disponibles; les critères de classification ne sont pas remplis.
- h) exposition unique de toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT): sur la base des données disponibles; les critères de classification ne sont pas remplis.
- i) Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) Exposition répétée: sur la base des données disponibles; les critères de classification ne sont pas remplis.
- j) danger par aspiration: basé sur les données disponibles; les critères de classification ne sont pas remplis.

En ce qui concerne les substances incluses:

Acide 2-hydroxypropane-1,2,3-tricarboxylique:

Toxique aigu: 11 700> mg / kg;

Contact avec les yeux: peut provoquer une irritation;

Contact avec la peau: peut provoquer une irritation

TOXICITÉ AIGUË (ORALE)

DL50 orale: 5400 mg / kg

Espèce: rat

Méthode: OCDE TG 401

DL50 orale: 11 700 mg / kg

Espèce: rat

Méthode: OCDE TG 401

TOXICITÉ AIGUË (DERMIQUE)

DL50 cutanée:> 2000 mg / kg

Espèce: rat

Acide 2-hydroxypropanoïque

**** Non traduit ****

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CLEANIT

Date d'impression 13/07/2016 - Rev. n. 9 de 19/07/2016

Conforme à la réglementation (EU) 2015/830

SECTION12. Information écologique

12.1. Toxicité

En ce qui concerne les substances incluses:

Acide 2-hydroxypropane-1,2,3-tricarboxylique:

Toxique pour les poissons: CL50 / 96 H poisson rouge: 440-760 mg / l

Toxique pour les bactéries:> 10000 mg / l

Code: 750 mg / O2 / g

Aucun effet secondaire n'a été observé dans le test de toxicité aiguë

Acide 2-hydroxypropanoïque

**** Non traduit ****

Utiliser conformément aux bonnes pratiques de travail, éviter de répandre le produit dans l'environnement.

12.2. Persistance et dégradabilité

En ce qui concerne les substances incluses:

Acide 2-hydroxypropane-1,2,3-tricarboxylique:

Biodégradabilité: 97%

Durée de l'expérience: 28 j

Méthode: OCDE TG 301B

Rapidement biodégradable

12.3. Potentiel bioaccumulatif

En ce qui concerne les substances incluses:

Acide 2-hydroxypropane-1,2,3-tricarboxylique:

Ce produit soluble dans l'eau et facilement biodégradable dans l'eau et le sol. Les symptômes d'accumulation sont peu probables.

12.4. Mobilité dans le sol

En ce qui concerne les substances incluses:

Acide 2-hydroxypropane-1,2,3-tricarboxylique:

Pas de données disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

La substance / le mélange ne contient PAS de substances PBT / vPvB conformément au règlement (CE) 1907/2006, annexe XIII

12.6. Autres conséquences néfastes

Aucun effet indésirable n'a été identifié

Règlement (CE) n. 2006/907 - 2004/648

Le (s) tensioactif (s) contenu (s) dans cette préparation est (sont) conforme (s) aux critères de biodégradabilité définis dans le règlement (CE) n ° 648/2004 sur les détergents. Les données à l'appui de cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des États membres et seront mises à leur disposition, à leur demande directe ou à la demande d'un fabricant de détergent.

SECTION13. Commentaires sur la suppression

13.1. Méthodes de traitement des déchets.

Ne réutilisez pas les conteneurs vides. Éliminer conformément aux réglementations en vigueur. Tous les restes de

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CLEANIT

Date d'impression 13/07/2016 - Rev. n. 9 de 19/07/2016

Conforme à la réglementation (EU) 2015/830

le produit doit être éliminé conformément aux réglementations en vigueur en contactant les entreprises autorisées. Sauvegardez si possible. Vers une installation d'élimination agréée ou vers une usine d'incinération dans des conditions contrôlées. Procédez conformément aux réglementations locales et internationales applicables.

SECTION 14. Information de transport

14.1. ONU numéro

Non inclus dans le champ d'application de la législation relative au transport de marchandises dangereuses: dans la rue (ADR); par chemin de fer (RID); par avion (ICAO / IATA); par mer (IMDG).

14.2. Nom de l'envoi du ONU

Non.

14.3. Classe de danger associée au transport

Non.

14.4. Groupe d'emballage

Non.

14.5. Dangers pour l'environnement

Non

14.6. Précautions particulières pour les utilisateurs

Pas de données disponibles.

14.7. Transport de marchandises en vrac selon l'annexe II de MARPOL 73/78 et le code BIC.

Le transport en vrac n'est pas fourni

SECTION 15. Information sur la réglementation

15.1 Réglementations / législation à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

En ce qui concerne les substances incluses:
2-hydroxypropane-1,2,3-acide tricarboxylique:
Pas de données disponibles.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Le fournisseur n'a pas effectué d'évaluation de la sécurité chimique.

SECTION 16. Autres informations

16.1. Autres informations

Description des mentions de danger expliquées dans la section 3

H319 = Provoque une sévère irritation des yeux.

H304 = Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 = Provoque une irritation cutanée.

H317 = Peut provoquer une allergie cutanée.

H411 = Toxique pour la vie aquatique avec des effets à long terme.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CLEANIT

Date d'impression 13/07/2016 - Rev. n. 9 de 19/07/2016

Conforme à la réglementation (EU) 2015/830

H318 = Provoque des lésions oculaires graves.

Classification effectuée sur la base des données de tous les composants du mélange.

MAJOR ressources bibliographiques

ACGIH - Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux

BCE - Bureau européen des produits chimiques

IARC - Centre international de recherche sur le cancer

IPCS - Programme international sur la sécurité chimique (fiches)

NIOSH - Registre des effets toxiques des substances chimiques (1983)

OSHA - Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

PHATOX - Réseau de données et d'information pharmacologiques et toxicologiques

Classification effectuée sur la base des données de tous les composants du mélange.

Cette fiche de données de sécurité remplace complètement toutes les versions précédentes.

Les informations contenues dans cette fiche signalétique ont été obtenues à partir du meilleur de nos connaissances disponibles sur le marché concernant la révision indiquée. Ni la société propriétaire de cette carte ni ses sociétés affiliées n'accepteront de réclamation résultant d'une mauvaise utilisation des informations fournies dans le présent document ou d'une mauvaise application du produit. Portez une attention particulière à l'utilisation des préparations, car une mauvaise utilisation peut augmenter le danger.